

qu'il vous plaira et à vous offrir toutes les satisfactions désirables. Or, tout bien considéré, il n'en est pas qui doive vous plaire davantage que la dissolution de toutes les Congrégations françaises qui existent dans toute l'étendue de mes Etats. Je sais que vous considérez ces Congrégations comme néfastes, dangereuses, rebelles. Je vous rendrai donc, sans conteste, un service signalé en faisant fermer toutes les missions, écoles, hôpitaux, universités, collèges qu'occupent sur la terre ottomane les Congrégations non autorisées, et puisque ces Congrégations ne peuvent pas posséder selon la loi française, je me ferai un plaisir — qui en sera évidemment un pour vous — de faire entrer leurs biens dans le Trésor ottoman.

En d'autres termes, la plus délicate attention que puisse avoir l'héritier de Mahomet pour les fils de Voltaire, c'est de proclamer applicable, sur les rives de l'Euphrate et du Jourdain, une loi qui va produire d'excellents effets, assure-t-on, sur les rives de la Seine et de la Loire. Si les religieux sont méchants chez vous, ils doivent l'être chez nous; ce n'est pas un voyage en bateau, de cinq ou six jours qui change le naturel d'un homme. En outre, c'est une délicate flatterie pour la France, avonez-le, que de lui emprunter sa législation toute chaude. On ne dira plus que la Turquie est en retard sur l'Europe et que mes iradés ne sont pas assez « dans le train »

Je frétille d'aise à la pensée de la joie, Monsieur mon frère, qu'une telle détermination va vous causer. J'ajoute même que, si la France est bien gentille pour moi, je ferai plus encore pour vous satisfaire, et, au prochain massacre, où s'exerceront mes valeureux guerriers toujours unis à mes Kurdes fidèles, je vous promets, s'il reste encore dans mes Etats des Jésuites, Assomptionistes, Capucins, Carmes, Dominicains, Frères et Sœurs de n'importe quel Ordre, — je promets, dis-je, de les naturaliser Arméniens.

C'est pour le coup, je n'en doute pas, que votre gouvernement ne me ménagera pas ses félicitations. J'ai lu les discours prononcés à votre Parlement, et je sais qu'en supprimant des êtres aussi dangereux, j'entrerais on ne peut mieux dans les vues de votre premier vizir, comme dans celles de ses dévoués janissaires.

Croyez, Monsieur mon frère, à la sincérité de mes salamalecs.